

FICHE DE POSTE

Services techniques et environnement

Agent polyvalent saison estivale – renfort aux équipes

Poste à 100%

###### Service : Voirie, Propreté, festivité, vie quotidienne

Définition du poste

Effectue les travaux d’entretien et de maintenance des voiries et des espaces à la charge de la commune

Effectue les opérations de nettoiement des voiries et des espaces publics, et des équipements dédiés.

Participe activement aux opérations de manutention des matériels de festivités.

Intervient en participation dans les autres services selon les charges de travail et notamment à la piscine municipale.

Conditions d’exercice

Travaille à l’extérieur par tous les temps, seul ou en équipe

Temps de travail de 35h hebdomadaire

Horaires : Lundi au vendredi (journée continue) 6h -13h

Station debout prolongée, fréquente

Manipulation de charges et de produits adaptés au poste

Port des équipements de protection individuel obligatoire

Mise en œuvre des protections collectives en voirie (signalisation, EPI, etc.)

Permis de conduire B et BE (véhicules légers) indispensable, Permis PL apprécié

3) Autonomie et Responsabilités

Responsable du port de ses équipements de protection individuel

Placé sous la responsabilité du chef du service espaces verts et/ou voirie

Fait preuve d’initiative, d’anticipation et d’autonomie

4) Cadre statutaire attendu

Catégorie C

Filière technique

Cadres d’emplois des agents techniques territoriaux

##### ACTIVITES

5)Activités principales

Secteurs : ensemble des espaces extérieurs, voiries, chemins, espaces public et délaissés, zones sportives et jeux, cours d’écoles et abords de bâtiments publics, sanitaires et dépendances, cimetières, monuments aux morts et œuvre d’art, réseaux divers, points d’eaux, bassins, cuves d’arrosages, ouvrages de bord de voirie, signalétique et mobilier urbain, et de l’ensemble des équipements, dans la zone de compétence de la commune.

Maintien de la propreté sur la commune de Jarrie, balayage, désherbage, nettoyage, évacuation de déchets, nettoyages de « tag » et affichages, entretien des matériels, veille des zones de tris et espaces de commémoration.

Vérification et vidage journalière des corbeilles de voirie, et des points d’apports volontaires.

Ramassages de détritus, déchet et dépôts sauvages, déchets des cimetières, mise hors gels, etc.

Nettoyage des grilles de voiries et caniveaux.

Nettoyage des bords de routes et chemin.

Désherbage mécanique et manuel des voiries et espaces communaux, balayage de voirie.

Entretien du patrimoine espaces verts : tonte, fauche, taille…

Entretien du patrimoine espaces libres et cheminements : nettoyage (désherbage, binage…).

Entretien fontaines et bassins

Participation active aux activités des autres services, le cas échéant, et selon coordination défini par les chefs de service.

Participe à la politique de protection de l’environnement.

Et d’une manière générale participe activement à la propreté et l’entretien des espaces non bâti.

6)Activités spécifiques

Possiblement affecté à la piscine pour entretien